



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre 2023	<b>Heure de départ</b>	13 h 05
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 8 : Neige (Temp. : 1 °C)		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	Non
<b>Nombre de courses</b>	8		
<b>Retraits Vétérinaire :</b>	1	Commissaires :	1 Piste :

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Fenton Platts	Gunnar Lindberg	Allan Stiff

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

### Avant-dernier droit :

La Décision TB #2450656 a été rendue au nom de Ryan Munger, qui s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours, à être purgée les 14, 15 et 16 décembre 2023.

Les jockeys, Eswan Flores et Keveh Nicholls, ont été autorisés à se retirer chacun de sa monture respective pour cet après-midi.

L'apprenti jockey, Pietro Moran, a remporté sa quatrième victoire à vie dans la Course 7, disputée aujourd'hui.

Il a été autorisé à se retirer de ses courses pour le reste de la saison.

## Examens de film :

Aucun

## Courses :

77 inscriptions

Course 1 – Le #3, “Executive Chairman”, est parti lentement, mais s’est rétabli.  
Rien à signaler pour le reste.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – **Enquête** des commissaires.

Le #4, “Gay’s Dream Girl”, a fait basculer le jockey, Alexander Marti.

Après l’examen des angles des caméras de la tour de fond et de la panoramique du haut, et après avoir discuté avec le jockey du #3, (Juan Crawford), et avec l’apprenti jockey du #2, (Austin Adams), on a pu établir que le #2 avait dévié vers l’extérieur au départ, le #3 s’était stabilisé et le #4 avait été frappé assez durement pour que Marti se soit fait basculer.

Le #2 a été disqualifié de la 3<sup>e</sup> position et placé en 2<sup>e</sup> position.

Rien à signaler pour le reste.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/PnF2Pp46hHU>

Course 4 – Le #7, “River of Babylon”, a dévié vers l’intérieur au départ et a dû maîtriser sa direction.

Rien à signaler pour le reste.

Course 5 – Le #6, “Wenjack”, est parti lentement.

Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – Sur l’avis du juge de départ officiel, le #1, “Spanish Prince”, qui refusait de se mettre en position de départ, a été retiré de la course.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 183,262.

Le #4, “Confusing”, est parti de manière irrégulière.

Rien à signaler pour le reste.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

**Paris mutuels :** \$ 4,152,699

**Réclamations :**

**Course 1**

Le #1, "Smart Coverage" (2), pour \$5,000, ira à la propriétaire-entraîneuse Julie Mathes.

Le #6, "Anarchy" (2), pour \$ 5,000, ira au propriétaire-entraîneur Nick Mileni Jr.

Le #7, "Wood Be Wild", pour \$ 4,500, par Over the Moon Racing, entraîneur Darren Glennon.

**Course 3**

Le #5, "Telltale" (2), for \$ 9,500, ira au propriétaire Tim Rycroft, entraîneur Riley Rycroft.

**Course 5**

Le #4, "Jamiesta", pour \$ 5,000, par Tara Horse Farm inc., entraîneur William Tharrenos.

Le #7, "Napa Spirit" (4), pour \$ 4,500, ira au propriétaire John Wattie, entraîneur Mike Dunslow.